

Hiolle Industries

Exercice clos le 31 décembre 2021

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels

ORCOM AUDIT
2, avenue de Paris
45056 Orléans cedex 1
S.A.S. au capital de € 850 000
323 479 741 R.C.S. Orléans

Commissaire aux Comptes
Membre de la compagnie
régionale de Versailles et du Centre

ERNST & YOUNG Audit
14, rue du Vieux Faubourg
59042 Lille cedex
S.A.S. à capital variable
344 366 315 R.C.S. Nanterre

Commissaire aux Comptes
Membre de la compagnie
régionale de Versailles et du Centre

Hiolle Industries

Exercice clos le 31 décembre 2021

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels

A l'Assemblée Générale de la société Hiolle Industries,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par vos assemblées générales, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société Hiolle Industries relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2021, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

■ Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon la norme d'exercice professionnel relative à la mission du commissaire aux comptes nommé pour six exercices dans des petites entreprises. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de cette norme sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

■ Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le Code de commerce et par le Code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2021 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de Covid-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

■ Valorisation des titres de participation et des créances rattachées

Les notes 1.1.3. et 2.10. de l'annexe aux comptes annuels exposent l'approche retenue pour la valorisation des titres de participation et des créances rattachées, approche qui implique des estimations. Nous avons apprécié le caractère approprié de cette approche, les données ainsi que les hypothèses sur lesquelles se fondent ces estimations, contrôlé les calculs effectués par votre société, examiné la procédure d'approbation de ces estimations par la direction générale et vérifié que ces notes de l'annexe donnent une information appropriée.

Comme indiqué dans la note 1. « Principes et méthodes comptables » de l'annexe aux comptes annuels, ces estimations reposent sur des hypothèses qui ont par nature un caractère incertain, leur réalisation étant susceptible de différer parfois de manière significative des données prévisionnelles utilisées.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé au contrôle des documents adressés à l'organe appelé à statuer sur les comptes, conformément à la norme d'exercice professionnel relative à la mission du commissaire aux comptes nommé pour six exercices dans des petites entreprises.

■ Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du directoire et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D. 441-6 du Code de commerce.

■ Rapport sur le gouvernement d'entreprise

Nous attestons de l'existence, dans le rapport du conseil de surveillance sur le gouvernement d'entreprise, des informations requises par l'article L. 225-37-4 du Code de commerce.

■ Autres informations

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives à l'identité des détenteurs du capital ou des droits de vote vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le directoire.

Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément à la norme d'exercice professionnel relative à la mission du commissaire aux comptes nommé pour six exercices dans des petites entreprises permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 823-10-1 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.


Dans le cadre d'un audit réalisé conformément à la norme d'exercice professionnel relative à la mission du commissaire aux comptes nommé pour six exercices dans des petites entreprises, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- ▶ il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- ▶ il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- ▶ il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- ▶ il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- ▶ il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Orléans et Lille, le 26 avril 2022

Les Commissaires aux Comptes

ORCOM AUDIT



Bruno Rouillé

ERNST & YOUNG Audit

Romain Lancelle

HOLLE INDUSTRIES

Société Anonyme à Directoire et Conseil de surveillance au capital de 10.000.000 €

Siège social : 9 Av Marc Lefrancq 59121 Prouvy

325 230 811 RCS VALENCIENNES

Documents comptables annuels

A - Comptes sociaux au 31 Décembre 2021

I - Bilan

ACTIF	Brut	Amort. et Prov.	Net au 31/12/2021	Net au 31/12/2020
ACTIF IMMOBILISE				
<i>Immobilisations incorporelles</i>				
Concessions, brevets et droits similaires	56 062	56 062	0	0
Autres immobilisations incorporelles	127 900	127 900	0	0
<i>Immobilisations corporelles</i>				
Instal. techniques, mat. et outil. industriels	6 800		6 800	6 800
Autres immobilisations corporelles	655 799	542 168	113 631	52 567
<i>Immobilisations financières</i>				
Autres participations	28 185 877	14 337 877	13 848 000	14 770 040
Créances rattachées à des participations	4 965 724	1 656 286	3 309 438	2 883 878
Autres immobilisations financières	2 667 184	1 736 371	930 813	942 833
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	36 665 345	18 456 664	18 208 681	18 656 118
ACTIF CIRCULANT				
<i>Stocks</i>				
<i>Matières premières, approvisionnements</i>				
<i>En cours de production de biens</i>				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
<i>Créances</i>				
Clients et comptes rattachés	1 374 005	264 042	1 109 963	1 175 428
Autres créances	4 853 665		4 853 665	5 097 562
<i>Divers</i>				
Valeurs mobilières de placement	6 224 572		6 224 572	1 421 070
Disponibilités	860 989		860 989	2 226 959
Charges constatées d'avance	28 384		28 384	19 730
TOTAL ACTIF CIRCULANT	13 341 614	264 042	13 077 572	9 940 749
Ecart de conversion actif				
TOTAL GENERAL	50 006 959	18 720 706	31 286 253	28 596 867
<hr/>				
PASSIF				
<i>CAPITAUX PROPRES</i>				
Capital social			10 000 000	10 000 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport			6 266 724	6 266 724
Réserve légale			1 000 000	1 000 000
Réserves réglementées			2 623 259	2 622 352
Autres réserves				
Report à nouveau			2 212 224	3 813 534
RESULTAT DE L'EXERCICE			4 011 788	- 958 155
Provisions réglementées				
TOTAL (I)			26 113 996	22 744 455
<i>PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES</i>				
Provisions pour risques				
Provisions pour charges				
TOTAL (II)				
<i>DETTES</i>				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit			855 960	1 632 765
Emprunts et dettes financières divers			1 883 484	2 137 884
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés			625 597	567 963
Dettes fiscales et sociales			1 775 681	785 107
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			26 058	1 068
Autres dettes			3 477	727 625
Produits constatés d'avance			2 000	
TOTAL (III)			5 172 258	5 852 411
TOTAL PASSIF (I+II+III)			31 286 253	28 596 867

II - COMPTE DE RESULTAT

	France	Export	31/12/2021	31/12/2020
PRODUITS D'EXPLOITATION				
Ventes de marchandises				
Production vendue				
Biens				
Services	2 443 307	18 000	2 461 307	2 186 965
Chiffre d'affaires net	2 443 307	18 000	2 461 307	2 186 965
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation			10 667	
Reprises sur amort. et prov. Transfert de charges			279 290	146 453
Autres produits			1 126	2 146
Total des produits d'exploitation (I)			2 752 390	2 335 564
CHARGES D'EXPLOITATION				
Achats de marchandises				
Variation de stock (marchandises)				
Achats de matières premières et autres approv.			16 416	94 817
Variation de stock (matières prem. et approv.)				
Autres achats et charges externes			1 402 697	1 613 604
Impôts, taxes et versements assimilés			60 550	59 734
Salaires et traitements			887 186	652 006
Charges sociales			298 423	246 097
Dotations d'exploitation :				
- sur immobilisations : dotations aux amort.			27 275	66 830
- sur actif circulant : dotations aux provisions				
- pour risques et charges : dotations aux prov.				
Autres charges			75 782	12 012
Total des charges d'exploitation (II)			2 768 329	2 745 102
RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)			- 15 939	- 409 537
PRODUITS FINANCIERS				
Produits financiers de participations			400 238	75 646
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé				
Autres intérêts et produits assimilés			3 698	1 685
Reprises sur dépréciations, provisions et transferts de charges			363 750	78 657
Différence positive de change			855	
Produits nets sur cessions de VMP				
Total des produits financiers (III)			768 541	155 988
CHARGES FINANCIERES				
Dotations financières aux amortissements et provisions			1 103 400	2 848 425
Intérêts et charges assimilées			30 260	32 466
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de VMP				
Total des charges financières (IV)			1 133 660	2 880 891
RESULTAT FINANCIER (III - IV)			- 365 119	- 2 724 903
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I - II + III - IV)			- 381 058	- 3 134 440
PRODUITS EXCEPTIONNELS				
Produits exceptionnels sur opérations de gestion			38 023	
Produits exceptionnels sur opérations en capital			4 203 560	29 132
Reprises sur provisions et transferts de charges				1 616 000
Total des produits exceptionnels (V)			4 241 583	1 645 132
CHARGES EXCEPTIONNELLES				
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion				
Charges exceptionnelles sur opérations en capital			200 000	36 287
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions				
Total des charges exceptionnelles (VI)			200 000	36 287
RESULTAT EXCEPTIONNEL (V-VI)			4 041 583	1 608 845
Impôts sur les bénéfices			- 351 263	- 567 440
Total des produits (I + III + V)			7 762 513	4 136 685
Total des charges (II + IV + VI)			3 750 726	5 094 840
BENEFICE OU PERTE			4 011 788	- 958 155
(Total des produits - total des charges)				

III - ANNEXE AUX COMPTES SOCIAUX

1. Principes et méthodes comptables - Faits caractéristiques

1.1. Principes et méthodes comptables

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe fondamental de régularité et de sincérité et du principe de prudence, conformément aux hypothèses de bases :

- Continuité de l'exploitation
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- Indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels prévues par le Code de commerce et le règlement ANC 2016-07 relatif à la réécriture du plan comptable général.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Aucune dérogation aux perspectives comptables ne s'est révélée impropre à donner une image fidèle.

Aucun changement notable de méthode de présentation n'est intervenu au cours de l'exercice.

Depuis 2005, les immobilisations et les amortissements ont été comptabilisés conformément aux dispositions du règlement CRC n° 2002-10 relatif aux amortissements et aux dépréciations des actifs et du règlement n° 2004-06 relatif à la définition, la comptabilisation et à l'évaluation des actifs.

Dans le cadre du processus d'établissement des comptes annuels, l'évaluation de certains soldes du bilan ou du compte de résultat nécessite l'utilisation d'hypothèses, estimations, ou appréciations. Il s'agit notamment de la détermination des produits et résultats sur les contrats de vente de prestations partiellement exécutés à la clôture et de la détermination du montant des provisions, la valorisation des titres et créances rattachées à des participations. Ces hypothèses, estimations ou appréciations sont établies sur la base d'informations ou situations existant à la date d'établissement des comptes.

Les données définitives peuvent éventuellement différer de manière significative de ces estimations et hypothèses.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

1.1.1. Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou à leur coût de production. Elles sont amorties linéairement selon les durées suivantes :

- Logiciels 3 à 10 ans.

1.1.2. Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou à leur coût de production.

Les amortissements sont calculés selon le mode linéaire sur la durée d'utilité estimée de l'actif ou de ses différents composants s'ils ont des durées d'utilisation différentes.

Les taux les plus couramment pratiqués sont :

<u>Immobilisations</u>	Amortissements pour dépréciation	Amortissements fiscalement pratiqués
Inst. générales agencts. aménagts	10 à 20 % L	10 à 20 % L
Matériel de transport	20 à 33 % L	20 à 33 % L
Matériel de bureau et informatique	20 à 33 % L	20 à 33 % L
Mobilier	10 à 20 % L	10 à 20 % L

1.1.3. Participations, autres titres immobilisés, valeurs mobilières de placement

Les titres de participation sont comptabilisés à leur coût d'acquisition à la date d'entrée dans le patrimoine de l'entreprise. La société a opté pour le passage en charges des frais directement imputables aux acquisitions de titres et entièrement déductibles fiscalement.

Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

La valeur d'usage est constituée des titres de participation et créances rattachées est déterminée à partir de différents éléments, tels que la situation nette, l'existence de plus-values latentes et en tenant compte d'une valorisation d'entreprise estimée à partir des perspectives de rentabilité (cash-flow, taux de croissance). Les cash-flows sont issus des cash-flows attendus dans le cadre du budget prévisionnel élaboré par les entités opérationnelles et validé par la Direction Générale, et des perspectives d'activité des entités à l'horizon de cinq ans. Au-delà de cet horizon, des cash-flows sont extrapolés par application d'un taux de croissance à l'infini et actualisés. Les provisions estimées nécessaires s'imputent sur les titres de participation et/ou les créances rattachées aux titres (information détaillée en note 2.10).

1.1.4. Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Ainsi, sur l'exercice 2021 des provisions pour dépréciation et des reprises sur provisions des actifs circulants (clients) et pour risques et charges ont été comptabilisées en tenant compte de l'évaluation des risques et des frais engagés dans les litiges commerciaux courus où des procédures sont engagées devant les tribunaux français.

1.1.5. Provisions

Une provision est comptabilisée lorsque le groupe a une obligation juridique ou implicite à l'égard d'un tiers et qu'il est probable ou certain qu'elle provoquera une sortie de ressources au bénéfice de ce tiers.

1.1.6. Chiffre d'affaires

Les produits provenant des prestations de services sont comptabilisés en résultat en fonction du degré d'avancement de la prestation à la date de clôture. Le degré d'avancement est évalué par référence aux coûts engagés. Lorsque le résultat d'un contrat de ventes de prestations ne peut pas être estimé de façon fiable, les produits du contrat ne sont comptabilisés que dans la limite des coûts du contrat qui ont été encourus et qui seront probablement recouvrables. Une perte attendue sur un contrat est immédiatement comptabilisée en résultat.

Lorsque le résultat d'un contrat de prestations de services peut être estimé de façon fiable, les produits et les coûts du contrat sont comptabilisés en résultat en fonction du degré d'avancement du contrat. Les produits du contrat comprennent le montant initial des produits convenu dans le contrat et les modifications dans les travaux du contrat, les réclamations et les primes de performance, dans la mesure où il est probable qu'elles donneront lieu à des produits et qu'elles peuvent être évaluées de façon fiable.

1.1.7. Changement de méthode d'évaluation

Aucun changement notable de méthode d'évaluation n'est intervenu au cours de l'exercice.

1.1.8. Changement de méthode de présentation

Aucun changement notable de présentation n'est intervenu au cours de l'exercice.

1.2. Faits caractéristiques

Le chiffre d'affaires de l'exercice 2021 s'établit à 2 461 307 euros contre 2 186 965 euros en 2020.

Le résultat d'exploitation 2021 présente une perte de - 15 939 euros contre une perte de - 409 537 euros en 2020.

Le résultat financier 2021 est négatif à hauteur de -365 119 €

Les produits financiers 2021 s'élevant à 768 541 € correspondent principalement à :

- des dividendes distribués par les filiales à hauteur de 315 K€
- des intérêts sur avances en comptes courants des filiales pour 85 K€
- des reprises sur provisions pour dépréciation de titres de participation pour 364 K€ dont :
227 K€ pour les titres AMODIAG ENVIRONNEMENT,
137 K€ pour les titres TEAM.

Les charges financières 2021 s'élevant à 1 134 K€ correspondent principalement à des provisions pour dépréciation des titres de participation pour 1 103 K€ dont :

1 035 K€ pour les titres GRAFF,
7 K€ pour les titres APEGELEC INDUSTRIE,
11 K€ pour les titres HIOLLE INDUSTRIES ALGERIE
32 K€ pour les titres HIOLLE INDUSTRIES MAROC
18 K€ pour les titres HIOLLE INDUSTRIES auto-détenus.

Le résultat exceptionnel présente un bénéfice de 4 041 583 euros dont 4 000 000 euros au titre de la plus-value réalisée sur la cession des titres TTM.

Le résultat net comptable 2021 est bénéficiaire de 4.011.788 euros, tenant compte notamment d'un produit d'impôt sur les sociétés lié à l'intégration fiscale de 351 263 euros.

Hors créances et dettes rattachées à des participations, les dettes financières s'élèvent au 31 décembre 2021 à 855 960 euros, pour une trésorerie de 7 085 561 euros. HIOLLE Industries présente donc une trésorerie nette positive de 6 229 601 euros à fin 2021.

Note relative à la crise sanitaire liée à la pandémie de Covid-19

Après une année 2020 marquée par la pandémie COVID-19, les filiales du Groupe HIOLLE ont connu un véritable rebond d'activité en 2021.

Les mesures de protection des salariés - au cœur des priorités du Groupe - ont été maintenues (télétravail, aménagement des horaires, mesures barrières, moyens de protections individuelles et collectives, ...). La charge de travail est revenue à un niveau normal, avec un maintien ponctuel et non significatif de l'activité partielle.

Enfin, sur la partie trésorerie, les Prêts Garantis par l'Etat souscrits en 2020 sont entrés dans leurs phases de remboursements, de la même manière que les emprunts qui avaient été stoppés pendant 6 mois, dont les remboursements ont redémarré.

2. Notes sur le bilan

2.1. Etats des immobilisations

Rubriques	Valeur brute en début d'exercice	Acquisitions, apports reçus	Cessions, mises hors service, apports effectués	Valeur brute en fin d'exercice
<i>Immobilisations incorporelles</i>				
Autres immobilisations incorporelles	183 962			183 962
Total 1	183 962			183 962
<i>Immobilisations corporelles</i>				
Installations techniques et outillage industriel	6 800			6 800
Installations générales, agencements	297 600			297 600
Matériel de transport	28 392	81 265		109 657
Matériel de bureau, informatique et mobilier	241 468	7 074		248 543
Immobilisations corporelles en cours				
Total 2	574 259	88 339		662 599
<i>Immobilisations financières</i>				
Autres participations	32 926 040	1 290 421	1 064 861	33 151 600
Autres immobilisations financières	2 661 595	16 137	10 548	2 667 184
Total 3	35 587 635	1 306 558	1 075 409	35 818 784
Total général	36 345 856	1 394 897	1 075 409	36 665 345

2.2. Etats des amortissements

Immobilisations amortissables	Situations et mouvements de l'exercice			
	Montant En début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Reprises	Montant en fin d'exercice
<i>Immobilisations incorporelles</i>				
Autres immobilisations incorporelles	183 962			183 962
Total 1	183 962			183 962
Installations générales, agencements	514 893	27 275		542 168
Total 2	514 893	27 275		542 168
Total général	698 855	27 275		726 130

VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES							
Immobilisations amortissables	DOTATIONS			REPRISES			Mouvements amortissements fin d'exercice
	Différentiel de durée	Mode Dégressif	Amort. fisc. exceptionnel	Différentiel de durée	Mode Dégressif	Amort. fisc. exceptionnel	
<i>Immobilisations incorporelles</i>							
Autres immobilisations incorporelles							
Total I							
<i>Immobilisations corporelles</i>							
Installations générales, agencements							
Matériel de bureau, Informatique et mobilier							
Total II							
Total général							

2.3. « Tableau – Liste » des filiales et des participations (*détention directe*)

Filiales et participations			Informations financières (en euros)				
			Capital	Capitaux propres au 31/12/2021	Quote-part du capital détenue (en %)	Valeur comptable des titres détenus au 31/12/2021	
Dénomination	Siège Social	Siren				Brute	Nette
SAS TEAM	54 rue Ernest Macarez 59300 VALENCIENNES	318 920 089	5 204 590	4 710 508	99.98	5 175 147	4 709 566
SA EUROP'USINAGE	2 rue du Commerce 59590 RAISMES	408 629 343	150 000	- 454 986	99.90	1 432 152	0
SASAMODIAGENVIRONNEMENT	9 Avenue Marc Lefranc 59121 PROUVY	381 130 129	150 000	721 472	100	1 311 547	721 472
SAS APEGELEC INDUSTRIE	Zone d'activités La Vallée Rue de la Chaussée Romaine BP 205 02105 SAINT-QUENTIN CEDEX	394 955 314	500 000	1 262 406	100	4 700 000	1 262 406
SAS HIOLLE TECHNOLOGIES	9 Avenue Marc Lefrancq ZAC Valenciennes Rouvignies 5921 PROUVY	332 909 647	1 762 600	14 249 400	100	4 666 712	4 666 712
SAS RHEA	Zone industrielle du Moulin Rue du Moulin 59193 ERQUINGHEM LYS	351 040 464	160 000	916 949	100	700 000	700 000
SARL HIOLLE INDUSTRIES MAROC	Douar Laklouche – Route d'El Jadida LISSASFA – CASABLANCA - MAROC	NA	1 000 000 Dirhams	599 236 Dirhams	99.60	161 393	56 998
SAS GRAFF	4 rue des Mésanges 57 290 FAMECK	303 847 131	1 350 000	1 505 461	100	6 999 750	1 505 461
SAS MECATEL	ZI TECHNOPARC FUTURA 62400 BETHUNE	445 247 026	100 000	NC	0	2 800 000	0
SPA HIOLLE INDUSTRIES ALGERIE	Route Nationale n°08 16200 ALGER – ALGERIE	NA	10 000 000 Dinars	3 927 611 Dinars	49	44 336	33 511
SARL HIOLLE INDUSTRIES SUISSE	Route de Pré-Jacquet 1844 VILLENEUVE (VD) SUISSE	NA	20 000 Francs Suisse	- 3 332 Francs Suisse	100	18 841	15 875
SAS ATM	10 chemin du ruisseau 33650 MARTILLAC	833 207 525	200 000	418 343	75	150 000	150 000
HIOLLE INDUSTRIES CANADA INC.	43 rue Saint-Charles Ouest Longueuil – Québec - CANADA	NA	20 000 CAD	226 989 CAD	100	13 378	13 378
Autres titres immobilisés (1)						12 620	12 620

(1) pour mémoire : VALUTEC

« Tableau – Liste » des filiales et des participations (Suite)

<i>Filiales et participations</i>	Informations financières Suite (en euros)					Observations
	Prêts et avances consentis par la société et non encore remboursés	Montant des cautions et avals donnés par la société	Chiffre d'affaires HT 2021	Résultats 2021	Dividendes encaissés par la société au cours de l'exercice	
SAS TEAM	0		8 113 160	137 200	0	
SAS EUROP'USINAGE	952 930		2 532 997	-146 115	0	
SASAMODIAGENVIRONNEMENT	0		4 254 796	226 578	0	
SAS APEGELEC INDUSTRIE	0		9 291 608	- 32 274	0	
SAS HIOLLE TECHNOLOGIES	911 806		49 186 181	2 832 140	0	
SAS RHEA	98 679		2 715 541	53 860	0	
SARL HIOLLE INDUSTRIES MAROC	551 064		32 729 026 Dirhams	- 415 013 Dirhams	0	
SAS GRAFF	1 060 365		4 580 507	- 443 360	0	
SAS MECATEL	1 006 286				0	Société en LJ
SPA HIOLLE INDUSTRIES ALGERIE	90 208		33 049 614 Dinars	- 15 004 964 Dinars	0	
SARL HIOLLE INDUSTRIES SUISSE	28 000		0 Francs Suisse	- 20 754 Francs Suisse	0	
SAS ATM	256 560		520 418	54 269	0	
HIOLLE INDUSTRIES CANADA INC.	9 825		4 606 439 CAD	129 031 CAD	0	
Autres titres immobilisés						

2.4. Actions propres

Les 250 584 actions propres détenues au 31 décembre 2021 ont une valeur comptable de 2 635 205 euros, de laquelle il convient de déduire une provision pour dépréciation de 1 736 371 euros pour ajuster leur valeur au cours de 3,59 euros, cours moyen du mois de décembre. A ce titre une dotation aux provisions complémentaire de 17 609 euros a été enregistrée dans les charges financières 2021.

2.5. Valeurs mobilières de placement

Le poste Valeurs mobilières de placement comprend des placements monétaires sans risque à court terme. Les intérêts perçus en rémunération et les plus values réalisées sur cessions sont comptabilisées en produits financiers.

2.6. Charges à répartir sur plusieurs exercices

Néant

2.7. Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance :	28 384 euros
- Maintenance informatique :	19 295 euros
- Assurance :	2 039 euros
- Télécommunications :	107 euros
- Fournitures :	3 559 euros
- Divers :	3 384 euros
Produits constatés d'avance :	2 000 euros

2.8. Capital social

Le capital social, composé uniquement d'actions ordinaires, s'élève à 10.000.000 euros représenté par 9 421 056 actions.

2.9. Variation des capitaux propres

En euros	2021
<i>Situation à l'ouverture de l'exercice :</i>	
<i>Capitaux propres au 31/12/2020 avant distribution sur résultats antérieurs</i>	22 744 455
<i>Distribution sur résultats antérieurs</i>	- 659 474
<i>Capitaux propres après distribution sur résultats antérieurs</i>	22 084 981
<i>Variation en cours d'exercice</i>	4 011 788
<i>Variation des réserves</i>	
<i>Variation des provisions réglementées</i>	
<i>Variation report à nouveau</i>	
<i>Autres variations</i>	17 226
<i>Solde</i>	4 029 014
<i>Situation à la clôture de l'exercice :</i>	
<i>Capitaux propres avant répartition</i>	26 113 996

Au 31 décembre 2021, la société détenait 2 635 205 euros d'actions propres, et une réserve indisponible de 2 623 259 euros. Conformément à l'article L225-210 alinéa 3 du Code de Commerce, cette réserve indisponible sera ajustée pour couvrir le montant détenu en actions propres.

2.10. Etat des provisions

Nature des provisions	Montant au début de l'exercice	Augment.	Diminutions		Montant à la fin de l'exercice
			Provisions utilisées	Provisions non utilisées	
Provisions réglementées					
Amortissements dérogatoires					
Provisions pour risques					
Provision pour pertes de change					
Provisions pour charges					
Provision pour impôts					
Autres provisions pour risques					
Dépréciations					
Sur Titres de participation & créances rattachées	15 272 123	1 085 791	363 750		15 994 163
Sur autres immobilisations financ	1 718 762	17 609			1 736 371
Sur comptes clients	325 924		61 882		264 042
Autres dépréciations					
Total général	17 316 808	1 103 400	425 632		17 994 576

Les principales hypothèses utilisées au 31/12/2021 dans le cadre des tests de perte de valeur sur titres et créances rattachées sont les suivantes :

- Taux d'actualisation après impôt : 9 % (11,5 % avant impôt), taux identique à celui du 31/12/2020
- Taux de croissance à l'infini : 2 %
- Perspectives de chiffre d'affaires et de cash-flows, déterminés sur la base des business plans sur 5 ans, élaborés par les entités opérationnelles et validé par la Direction Générale ; les business-plan sont basés sur les portefeuilles clients existants et sans dégradation ou perte de clientèle.

2.11. Echéances des créances et des dettes

ETATS DES CREANCES	Montant Brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
<i>De l'actif immobilisé :</i>			
Créances rattachées à des participations	4 965 724		4 965 724
Autres immobilisations financières	2 667 184		2 667 184
Total 1	7 632 908		7 632 908
<i>De l'actif circulant :</i>			
Clients douteux	306 788	306 788	
Créances clients	1 067 217	1 067 217	
Personnel et comptes rattachés			
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	40 012	40 012	
Etat, impôt sur les bénéfices			
Etat, Taxe sur la valeur ajoutée	89 140	89 140	
Etat, Divers	667	667	
Groupe et associés	4 723 769	4 723 769	
Débiteurs divers	77	77	
Charges constatées d'avance	28 384	28 384	
Total 2	6 256 054	6 256 054	
Total général	13 888 962	6 256 054	7 632 908

ETATS DES DETTES	Montant Brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an et 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts auprès des établissements de crédit				
A 1 an maximum à l'origine	14	14		
A plus d'1 an à l'origine	855 946	638 626	217 320	
Emprunts et dettes financières divers	1 870 594	1 870 594		
Fournisseurs et comptes rattachés	625 597	625 597		
Personnel et comptes rattachés	322 885	322 885		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	201 930	201 930		
Etat, impôt sur les bénéfices	880 895	880 895		
Etat, Taxe sur la valeur ajoutée	316 892	316 892		
Etat, autres impôts, taxes et assimilés	53 079	53 079		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	26 058	26 058		
Groupe et associés	12 890	12 890		
Autres dettes	3 477	3 477		
Produits constatés d'avance	2 000	2 000		
Total général	5 172 258	4 954 938	217 320	

Certains contrats sont soumis au respect de ratios financiers. Au 31/12/2021, l'ensemble des ratios sont respectés

2.12. Produits à recevoir et Charges à payer

Etat des charges à payer

Dettes	Montant
<i>Emprunts et dettes financières</i>	
Provision intérêts courus sur emprunt	170
<i>Banques</i>	
Intérêts courus	
<i>Autres dettes</i>	
Autres dettes	
<i>Dettes fournisseurs et comptes rattachés</i>	
Factures non parvenues	127 893
Avoirs à établir	
<i>Dettes fiscales et sociales</i>	
Provision pour congés à payer	153 240
Provision pour repos à payer	10 717
Provision autres charges à payer	193 174
Organismes sociaux charges à payer	44 526
Etat charges à payer	40 952
Total général	570 671

Etat des produits à recevoir

Créances	Montant
<i>Créances clients et comptes rattachés</i>	
Factures à établir	437 836
<i>Autres créances</i>	
Org. sociaux produits à recevoir	40 012
Etat produits à recevoir	667
<i>Valeurs mobilières de placement</i>	
Intérêts courus sur placements	
<i>Banques</i>	
Intérêts courus	259
Total général	478 774

3. Notes sur le compte de résultat

3.1. Chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires 2021 s'élève à 2 461 307 €

Il se répartit comme suit :

Prestations de services	2 327 387 euros
Locations	133 920 euros
Réalisation : France	2 443 307 euros
Export	18 000 euros

3.2. Rémunérations allouées aux membres des organes de direction au titre de leur fonction de mandataire social

	2021	2020
Rémunérations fixes	126 500	123 000
Rémunérations variables		
Rémunérations exceptionnelles		
Jetons de présence	18 667	16 000
Avantages en nature (véhicules)	0	0
Totaux	145 167	139 000

3.3. Transferts de charges

Il s'agit de remboursements :

- d'aides à l'embauche :	0 €
- d'avantages en nature :	8 674 €
- d'activité partielle :	0 €
- d'indemnités journalières :	24 508 €
- de charges externes :	184 227 €

3.4. Produits et charges financières

Produits financiers

Ils correspondent principalement, à des intérêts en rémunération des avances en comptes courants.
Le taux pour 2021 est de 1,17 %.

Filiales et participations	Montant
EUROP'USINAGE	9 650
THERMIVAL	
AMODIAG ENVIRONNEMENT	
HOLLE DEVELOPPEMENT	42 906
APEGELEC INDUSTRIES	
RHEA	512
GRAFF	12 574
HOLLE INDUSTRIES MAROC	6 355
TTM	74
HYPERCO	
DARD	
HOLLE INDUSTRIES SUISSE	
ATM	3 002
HOLLE TECHNOLOGIES	10 163
HOLLE INDUSTRIES CANADA	
Total	85 238

Et, ils représentent d'autre part des dividendes.

Filiales et participations	Montant €
TTM	315 000
Total	315 000

En sus, les reprises de provision pour dépréciation à hauteur de 226 578 € pour notre filiale AMODIAG ENVIRONNEMENT et à hauteur de 137 172 € pour notre filiale TEAM.

Charges financières

Ce sont d'une part les intérêts des prêts consentis par les filiales pour 23 977 € détaillés comme suit :

Filiales et participations	Montant
TEAM	23 611
RHEA	366
Total	23 977

- les intérêts sur emprunts et dettes assimilés pour 6 282 €
- et d'autre part des dotations aux provisions pour dépréciation des immobilisations financières à hauteur de 1 103 400 € (dépréciations des actions propres à hauteur de 17 609 € des titres GRAFF à hauteur de 1 035 484 € APEGELEC INDUSTRIES à hauteur de 7 262 €, HIOLE INDUSTRIES ALGERIE à hauteur de 10 825 € et HIOLE INDUSTRIES MAROC à hauteur de 32 219 €).

3.5. Détail des produits et charges exceptionnels

Descriptifs	Charges	Produits
Autres produits exceptionnels		38 023
Produits des cessions d'éléments d'actif		4 203 560
Reprise/provision restitution éco. d'impôt intégration fiscale		
Reprise sur amortissements dérogatoires		
Total produits exceptionnels		4 241 583
Autres charges exceptionnelles		
Valeurs nettes comptable des actifs cédés	200 000	
Dotations provision restitution éco. d'impôt intégration fiscale		
Dot. amortissements dérogatoires		
Total charges exceptionnelles	200 000	

3.6. Ventilation de l'impôt sur les bénéfices

Répartition	Impôt dû
Sur résultat d'exploitation	0
Sur résultat financier	0
Sur résultat exceptionnel	0
Crédits d'impôts	0
Contributions additionnelles	0
Carry-back	0
Divers	0
Impact de l'intégration fiscale –	- 351 263
Produit	
Total IS	- 351 263

3.7. Frais de recherche et de développement

Les travaux de recherche sont comptabilisés en charges de l'exercice au cours duquel ils sont supportés.

4. Autres Informations

4.1. Engagements financiers

Dettes garanties par des sûretés réelles

Nature de la garantie	Garantie
Garantie / emprunt de 1 millions d'euros contracté par HIOLLE Industries relatif au rachat des titres HYPERCO International	Nantissement de l'intégralité des titres HYPERCO International AU PROFIT DE Banque Palatine

Cautions données et autres engagements

Filiales Nature des dettes	Garanties	Engagements résiduels Au 31/12/2021 En euros
APEGELEC : - Emprunt CIC de 225 K€(04/2017)	Cautions solidaire	18 922
AMODIAG Environnement : - Emprunt Banque Populaire de 150 K€	Cautions solidaire	53 559
Hiolle Industries MAROC : - Contre garantie sur engagement	Cautions solidaire	3 800 000 MAD
Société Générale : - Cautions marché privé garantie de bonne exécution - Cautions marché public garantie à première demande	Cautions solidaire	420 000 104 428

Garanties accordées aux clients

Néant.

Engagements de retraite

La provision s'élève à 83 235 €

Les hypothèses actuarielles retenues sont :

- taux d'actualisation Ibox : 0,98 %
- taux de progression des salaires : 1.00 %
- taux d'inflation : 0%

4.2. Effectif

L'effectif de la société HIOLLE Industries au 31 Décembre 2021 est de 20 personnes dont 15 cadres.

Impôt sur les bénéfices

	<i>Résultat avant impôt</i>	<i>Impôt dû</i>	<i>Résultat net après impôt</i>
Résultat Courant	- 381 058 €		- 381 058 €
Résultat exceptionnel à court terme	4 041 583 €		4 041 583 €
Résultat exceptionnel à long terme			
Participation des salariés aux fruits de l'expansion			
Produit d'impôt – intégration fiscale		351 263 €	351 263 €
Crédits d'impôt			
Total	3 660 525 €	351 263 €	4 011 788 €

4.3. Situation Fiscale différée

Impôt payé d'avance sur charges non déductibles temporairement, à déduire l'année suivante :

- congés payés : 55 285 €

Déficits fiscaux non utilisés :

Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent	8 087 693 €
Déficits imputés	593 343 €
Déficits reportables	7 494 350 €
Déficits de l'exercice	
Déficits restant à reporter	7 494 350 €

4.4. Eléments concernant les entreprises liées et les participations

	Montant
Emprunts et dettes	1 870 594
Créances rattachées à des participations	3 959 438
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	408 206
Créances clients et comptes rattachés	1 063 312
Autres créances	4 723 769
Autres dettes	26 058
Produits financiers	85 238
Charges financières	23 978

4.5. Risques Actions

Il n'existe pas de risque significatif lié à une fluctuation du marché boursier dans la mesure où la trésorerie est placée en produits monétaires sans risque.

La société HIOLLE Industries est exposée aux variations des cours de bourse concernant ses actions propres. A ce titre, une provision pour dépréciation est constatée sur la base du cours de bourse moyen du dernier mois.

4.6. Intégration fiscale

Il est rappelé que HIOLLE INDUSTRIES a opté pour le régime d'intégration fiscale à compter du 1^{er} Janvier 2001 avec toutes les filiales détenues à 95 % ou plus.

En application de ce régime, HIOLE Industries, en tant que société mère, paie l'impôt sur les sociétés, la liquidation et les 4 acomptes. Cependant, selon les conventions d'intégration signées avec chaque société, ce sont les filiales qui supportent la charge de l'impôt comme en l'absence d'intégration fiscale. Elles versent donc à la société mère leur contribution.

Les sociétés intégrées fiscalement en 2021 sont donc les suivantes :

- TEAM
- EUROP'USINAGE
- AMODIAG ENVIRONNEMENT
- APEGELEC INDUSTRIE
- HIOLE TECHNOLOGIES
- RHEA
- GRAFF

L'impôt sur les bénéficiaires comptabilisé s'élève à + 351 263 euros (économie d'impôt liée à l'intégration fiscale). En l'absence d'intégration fiscale, la charge d'impôt supportée par HIOLE INDUSTRIES serait nulle.

4.7. Consolidation

Depuis son introduction sur le Marché Libre de la Bourse de Paris, le groupe HIOLE Industries est tenu de présenter des comptes consolidés conformément aux normes comptables en vigueur.

La société HIOLE INDUSTRIES est elle-même incluse dans le périmètre de consolidation de HIOLE DEVELOPPEMENT (anciennement dénommée HIOLE FINANCES, 54 Rue Ernest Macarez, 59300 VALENCIENNES).

4.8. Actifs et passifs éventuels

Litiges et procédures ayant donné lieu à constitution de provisions

Pour les cas où les critères de constitution des provisions sont réunis, le Groupe estime que les provisions constatées à ce jour dans les comptes sont suffisantes pour que la résolution de ces litiges n'engendre pas d'impact significatif sur ses résultats. Cette estimation du risque potentiel tient compte notamment des assurances dont le Groupe dispose.

Les autres risques liés à des contentieux, réclamations de tiers ou autres différends existants ou probables ayant donné lieu à provision au 31 décembre 2021 n'ont pas individuellement, selon l'estimation du Groupe, un impact potentiel sur les comptes suffisamment matériel pour justifier une information spécifique dans les comptes consolidés.

Litiges et procédures n'ayant pas donné lieu à constitution de provisions

Parmi les situations n'ayant pas donné lieu à constitution de provisions figurent :

- Une réclamation d'un client à l'encontre d'une filiale opérationnelle concernant le niveau de performance d'une installation de traitement de déchets. Une expertise judiciaire est en cours et le litige a été déclaré à la compagnie d'assurances. A ce stade de la procédure, le groupe ne peut estimer les conséquences financières de ce litige. Etant donné les garanties données par les assureurs, HIOLE Industries considère que ces conséquences n'auraient pas d'impact significatif sur les comptes sans pour autant l'exclure.
- Des contentieux avec des groupements d'entreprises auquel le groupe a participé restent en cours et sont sans évolution par rapport à l'exercice précédent. Ces dossiers n'ont donné lieu à aucun ajustement significatif sur les comptes.

4.9. Evènement postérieur à la clôture

Néant